VIVRE ESBLY

VOTRE MAGAZINE MUNICIPAL

AVRIL 2021 - NUMÉRO 45

Printemps 2021

Face au contexte difficile, Esbly solidaire

04 Esbly fait face à la Covid-19

05 Conseil Municipal de Jeunes

06 Budget 2021

08 Projet stop mégots

Chères Esblygeoises, Chers Esblygeois,

Malgré ce troisième confinement et la prolongation de l'urgence sanitaire, du fait de la pandémie de Covid-19 qui dure depuis plus d'un an maintenant, avec leurs impacts économiques, sociaux, familiaux et culturels, sans oublier les inondations... J'ai envie de vous écrire ces quelques lignes avec un seul état d'esprit : Optimisme !!!

Avec le retour des beaux jours et cet espoir né de la vaccination à grande échelle sur notre territoire, l'avenir se dessine avec, souhaitons-le ensemble, des jours meilleurs.

Cette vaccination pour laquelle nous avons pu collaborer avec le CPTS 77 et permettre à plus de 120 Esblygeois de plus de 75 ans d'être vaccinés : je tiens encore à remercier les professionnels de santé et les services municipaux d'avoir réalisé cette opération.

Ces inondations, qui deviennent un phénomène récurrent sur notre commune, impactent près de 1000 Esblygeois. Malgré la situation sanitaire, la crue subie cet hiver a une nouvelle fois montré un élan de solidarité et de générosité de tout un chacun.

Solidarité et générosité, sont deux mots qui deviennent une marque de fabrique à Esbly.

En cette période troublée et anxiogène, il est important pour le Maire que je suis, d'être entouré d'élus et d'agents de la ville qui font tout leur possible au quotidien pour assurer le service public que l'on vous doit, tout en préservant la sécurité de chacun.

L'arrivée du printemps rime avec l'élaboration du budget de l'année à venir. Budget qui conditionne l'action de notre collectivité. Ce dernier, a été adopté à l'unanimité des votes exprimés lors du dernier conseil municipal du 10 avril.

Il est placé sous le signe de la prudence, avec nécessité de finaliser dans les prochains mois le pacte financier avec Val d'Europe Agglomération (VEA) en cours de discussions du fait de la perte progressive des dotations de péréquation, que nous avions en tant que commune isolée puis membre du Pays Créçois, territoire peu doté en fiscalité d'entreprises.

À noter enfin notre engagement tenu : nous bouclons ce budget sans aucune augmentation des taux d'imposition municipaux.

Quelques mots également pour vous annoncer la création d'un Conseil Municipal de Jeunes. Je tiens personnellement à féliciter ici, les 17 élus membres du CMJ. Je compte sincèrement sur leur dynamisme, enthousiasme, imagination et surtout sur leur vision d'Esbly qui n'est sans doute pas la même que celle de leurs aînés et viendra enrichir nos réflexions.

Enfin, même si nous avons hâte de nous retrouver, entourés par nos proches, et reprendre une vie normale, continuez à respecter les gestes barrières. Restez connectés à nos différents supports de communication : site internet, facebook, panneaux d'affichages. Et surtout... prenez soin de vous et de ceux qui vous sont chers.

Votre Maire dévoué
Ghislain Delvaux - *Maire d'Esbly*
Vice-Président en charge de la Culture de Val d'Europe Agglomération

Sommaire

03 En bref
04 Solidarités - Actualités
05 Enfance/Jeunesse
06 07 Budget 2021
08 09 Environnement
10 Urbanisme et travaux
11 Dossiers intercommunaux
12 Vie associative et culturelle
13 Vie économique
14 État civil
15 Expression des élus
16 Agenda

LE MAIRE

M. Ghislain DELVAUX
Vice-Président VEA chargé de la Culture

MAIRES ADJOINTS

1 - Mme Alexandra HUMBERT
Chargée des finances et de l'administration générale

2 - M. David CHARPENTIER
Chargé des relations extérieures, de la communication, de la citoyenneté et du commerce local - Questeur majorité

3 - Mme Marie-Madeleine GALLET
Chargée des affaires sociales, de la santé et des solidarités

4 - M. Charles CAÏUS
Chargé de l'urbanisme et des travaux

5 - Mme Clotilde TEMPLIER
Chargée de l'enfance, de la jeunesse, des affaires scolaires et périscolaires

6 - M. Benjamin LANTERNAT
Chargé de la prévention, de la sécurité et du cadre de vie

7 - Mme Sophie LABAS
Chargée des sports, de la culture et des associations

8 - M. Fabien REYNARD
Chargé de l'environnement et du développement durable

ÉLUS MAJORITAIRES

M. Daniel LAGORCE

Mme Véronique GERMANN

M. Slimane ZAOUI

Mme Valérie LEPOIVRE
Déléguée aux supports de communication et suivi de la vie locale

Mme Corinne CESARIN

M. Jean-Luc GARNIER

Mme Karine NOWICKI

M. Francesco PITARI

Mme Estelle LAROYE
Déléguée à l'écologie

M. Julien GENTY

Mme Cécile SELLES

M. Brice COUSIN

Mme Pandora CHARANSOL
Déléguée à l'animation locale

ÉLUS D'OPPOSITION

M. Jean-Jacques REGNIER
Questeur opposition

Mme Thérèse ROCHE

Mme Martine BOUCHER

Mme Monique PIAT

M. Michel KALALO

M. Antoine BOHAN

M. Michel GAMBOTTI

En bref

COMMUNIQUEZ VOS COORDONNÉES POUR RECEVOIR LES INFOS/MAILS

La Ville d'Esbly communique directement auprès de certaines catégories d'habitants pour diffuser des informations spécifiques, notamment les parents d'enfants inscrits aux services périscolaires, les séniors, les commerçants/artisans ou encore les familles vivant en zone inondable.
Si vous ne recevez pas ces informations et que vous souhaitez les recevoir : communiquez vos coordonnées en Mairie

BORNE D'INFORMATIONS

Afin d'améliorer les conditions d'information et de consultation de documents, la Ville d'Esbly a mis en place dans le hall d'accueil de la Mairie une borne d'informations numérique.

Vous pouvez y consulter notamment les différents arrêtés, décisions municipales et documents d'urbanisme

DOSSIER DES LOGEMENTS DE TROIS MOULINS HABITAT AU CHEMIN DE LA PÂTURE :

Le Maire Ghislain Delvaux et la Municipalité d'Esbly ont pris leurs responsabilités dès leur prise de fonctions, fin mai 2020, vis-à-vis de ce permis de construire de 27 logements, validé et signé en 2015, en interpellant à la fois le constructeur, le Préfet et le Sous-Préfet, tant sur les questions d'environnement, d'aménagement et de gestion d'eau/assainissement, que de sécurité et de risques d'inondations, ledit terrain étant limitrophe de la zone inondable fixée par le PPRI.
Il nous a été confirmé que toutes les règles légales étaient et seraient respectées.
Désormais tous les recours ont été épuisés. Les travaux ont donc démarré. La livraison des logements est prévue courant 2022.
La Municipalité continuera à suivre ce dossier de près, à la fois à l'égard des habitants concernés et des zones humides contigües que nous entendons protéger et pérenniser

PROSPECTUS TROMPEURS

Nous avons constaté qu'ont été distribués dans les boîtes aux lettres esblygeoises, des prospectus publicitaires pour des artisans, utilisant le nom de notre commune.
Ils n'ont eu aucune autorisation pour cela et ne peuvent se prévaloir de la caution ou du soutien de notre commune.
Méfiez-vous de tels documents et de leurs auteurs : ce type de méthode à la limite de l'illégalité n'est pas de nature à inspirer confiance vis-à-vis de leurs services !...

RESTOS DU CŒUR

La campagne d'été a commencé aux Restaurants du Cœur d'Esbly depuis le 16 mars. Inscriptions et distribution à l'espace solidarité Pascal Courson, 2 bis rue Louis Braille. Le centre est ouvert tous les mardis, mercredis, jeudis et vendredis, de 13h30 à 16h30 et les samedis de 10h à 11h30

VIVR@SBLY

Vivre à Esbly est un magazine édité par la Mairie d'Esbly • 7, rue Victor Hugo - CS 90184 - 77450 ESBLY • Tél : 01.64.63.44.00 • Fax : 01.64.63.12.11 **e-mail :** ville.esbly@mairie-esbly.fr • **Directeur de publication** : Ghislain DELVAUX • **Rédaction :** David CHARPENTIER, Pandora CHARANSOL, Ghislain DELVAUX, Alexandra HUMBERT, Juliette DEFOY • **Production/Coordination :** Valérie LEPOIVRE • **Photos :** Adobe Stock® • **Conception, réalisation, exécution :** Olivier NONIS : 06.14.53.42.12 • **Impression :** Imprimerie Klein - 77700 Bailly Romainvilliers • Tél : 01.60.42.44.40 • **Dépôt légal :** à parution.

Esbly fait face à la Covid-19

Comme toutes les collectivités locales, la commune d'Esbly doit faire face à la crise sanitaire liée à la Covid-19, depuis un an.

Centre de vaccination le Totem - Lagny-sur-Marne

Ainsi, la Municipalité n'a cessé de s'adapter sur le plan organisationnel et matériel, tant dans son fonctionnement que dans les services assurés à la population.

Afin d'aider au mieux les Esblygeois, nous assurons au quotidien le relais d'informations, par les différents moyens de communication dont nous disposons.

Nous avons également aidé nos aînés ayant des difficultés à se déplacer, à accéder à la vaccination

- par l'obtention de créneaux groupés au centre de vaccination de Lagny-sur-Marne,
- par l'organisation d'une journée de vaccination à l'espace Litzler avec le CPTS Lien Santé 77.

Enfin, et surtout, nous tenons à remercier chaleureusement tous les professionnels de santé qui œuvrent à combattre cette pandémie, soigner et vacciner : nous leur devons reconnaissance.

Dans les prochains mois, nous continuerons à vous accompagner de notre mieux.

Les Esblygeois âgés de plus de 70 ans ne parvenant pas à obtenir de rendez-vous de vaccination sont invités à contacter le guichet d'accueil Mairie pour les y aider.

(CPTS : Communauté Professionnelle Territoriale de Santé)

Vous pouvez retrouver toutes informations sur internet :
www.sante.fr
www.gouvernement.fr/info-coronavirus
www.iledefrance.ars.sante.fr
ou en appelant le **: 0 800 130 000** (appel gratuit, 24h/24).
Pour rdv vaccination à Lagny : **0800077400**
Nouveau : Centre de vaccination géré par le SDIS77 sur Val d'Europe : infos au **01.64.71.77.79** et prise de rdv sur **www.doctolib.fr**

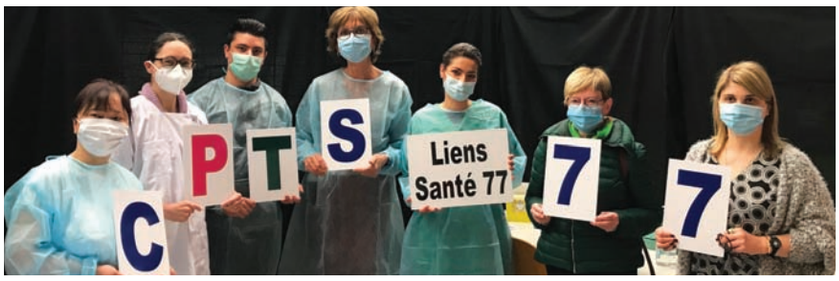

Actualités

À quoi sert le Conseil Départemental de Seine-et-Marne ?

- Éducation : construction/entretien des collèges
- Action sociale, dont enfance (PMI, ASE), handicap, autonomie, personnes âgées (APA) et gestion du RSA
- Aménagements, transports et sécurité, dont voirie départementale et SDIS (pompiers)
- Action sportive et culturelle, dont bibliothèques, musées, protection du patrimoine

À quoi sert le Conseil Régional d'Île-de-France ?

- Éducation : construction/entretien des lycées et formation professionnelle
- Transports : autorité organisatrice des transports, avec Île-de-France Mobilités
- Aménagement du territoire, incluant développement économique, aménagement numérique, plan régional de prévention et de gestion des déchets, ainsi que le soutien à l'accès au logement, à l'amélioration de l'habitat, politique de la ville et rénovation urbaine

Élections régionales et départementales

Nous devons renouveler le Conseil Départemental de Seine-et-Marne et le Conseil Régional d'Île-de-France.

Pour cela, des élections se dérouleront les 20 et 27 juin prochains.

Tous les citoyens inscrits sur la liste électorale pourront y voter le même jour dans leur bureau de vote pour les deux élections.

Si vous n'êtes pas encore inscrits sur liste électorale, vous pouvez le faire jusqu'au 14 mai.

Si vous êtes absents le jour de l'élection, il vous est possible de donner procuration.

Du fait du contexte sanitaire, il sera possible d'avoir 2 procurations par électeur.

La Municipalité d'Esbly est d'ores-et-déjà en train de s'organiser pour assurer les élections dans les meilleures conditions matérielles et sanitaires possibles.

Vous pouvez participer aux opérations de vote en qualité d'assesseurs ou scrutateurs : si vous souhaitez y prendre part, signalez-vous en Mairie.

Pour toutes questions

Vous pouvez venir vous renseigner auprès du guichet d'accueil de la Mairie, sur place ou par téléphone.
Vous pouvez également consulter les sites internet et y effectuer les démarches en ligne :

www.service-public.fr | www.demarches.interieur.gouv.fr | www.maprocuration.gouv.fr

Le Conseil Municipal de Jeunes (CMJ) est né

Cette nouvelle structure s'inscrit dans le cadre de notre démarche de démocratie participative, et a pour but de permettre à des représentants de jeunes Esblygeois de participer et s'impliquer dans la vie locale, d'être consultés, de proposer et mettre en œuvre des projets : le CMJ va ainsi contribuer activement à l'évolution de la commune.

Le CMJ est placé sous la coordination de l'Espace Jeunesse et son responsable Vianney Deleu ainsi que des Maires Adjoints en charge de l'Enfance/Jeunesse et de la Citoyenneté, Clotilde Templier et David Charpentier, sous l'autorité du Maire.

L'élection des membres du CMJ a dû s'adapter au contexte de crise sanitaire : elle a été organisée en coordination entre M. Deleu et les responsables des établissements scolaires. Un vote a été organisé mardi 16 mars dans les écoles primaires d'Esbly où les candidatures étaient nombreuses, organisées en binômes issus de CM1 et CM2 : 8 membres de CMJ y ont été ainsi élus.

Il a été effectué l'installation de fait des 7 candidatures enregistrées parmi les collégiens esblygeois pour les 8 postes à pourvoir. 2 candidatures de lycéennes ont également été enregistrées et donc intégrées.

Les 17 MEMBRES DE 9 À 17 ANS qui constituent désormais le CMJ d'Esbly pour les 2 prochaines années sont

1. **CAUTIK Alizée** – CM2 école des Champs Forts
2. **BERSET de VAUFLEURY Lilio** – CM2 école des Champs Forts
3. **ALBERT Camille** – CM1 école des Champs Forts
4. **THIYFA Mohamed** – CM1 école des Champs Forts
5. **DJERMOUNE Héloïse** – CM1 école du Centre
6. **GUICHARD Nelle** – CM1 école du Centre
7. **GERBER Eloïse** – CM2 école du Centre
8. **BUET Hugo** – CM2 école du Centre
9. **FERNANDEZ Solédad** – 6°
10. **ABDESSEMED Neïla** – 5°
11. **VERNICE-GIROUX Antoine** – 5°
12. **HENO-COUSIN Kyllian** – 4°
13. **GARRIGOU Tom** – 4°
14. **BARJAUD Stan** – 4°
15. **DRAOUI Radhia** – 3°
16. **GALLIGANI Iléana** – 2nde
17. **ROUSSAY Lisa** – 1ère

L'installation du CMJ se fera dès que le protocole sanitaire Covid-19 le permettra. Cette installation permettra notamment de constituer les commissions thématiques et ainsi commencer à agir concrètement. Les outils et supports de communication de la commune vous en rendront compte régulièrement.

Un service Enfance/Jeunesse réorganisé pour plus d'efficacité

Après réflexion, en ce mois de mars 2021, la Municipalité d'Esbly a revu l'organisation du pilotage des activités et projets de ce service. Nous voulons désormais considérer l'enfant dans sa globalité, depuis la toute petite enfance jusqu'à l'adolescence.

C'est donc en associant les équipes de la crèche La Marelle, du centre de loisirs, de l'espace jeunesse et du service éducation, que les acteurs de ces différents services vont travailler ensemble afin de développer une politique enfance-jeunesse, mutualisée et coordonnée, en prenant en compte les besoins fondamentaux de l'enfant, de 0 à 18 ans.

Cette nouvelle organisation se structure autour de Mme **LêNhu TRAN**, coordinatrice du pôle petite enfance, enfance, jeunesse et éducation.

Elle est entourée d'une équipe pluridisciplinaire constituée de :

- Mme **Nadia GONCALVES**, responsable de la crèche La Marelle,
- Mr **François CAZILHAC**, responsable du centre de loisirs,
- Mr **Vianney DELEU**, responsable de l'espace jeunesse,
- Mme **Aurore DELAUNAY-DUCHEMIN**, référente du service scolaire.

Ces professionnels de terrain vont donc constituer un vrai groupe de pilotage de qualité afin de répondre au mieux aux besoins de la commune et de ses habitants, dans l'intérêt de l'épanouissement de l'enfant et de l'accompagnement des familles.

esbly : budget 2021 voté,

à l'équilibre, sans augmentation d'impôts municipaux

Que trouve t'on dans un budget municipal ?

- Le budget est l'acte par lequel vos élus définissent et approuvent la politique fiscale et budgétaire pour l'année.
- La section de fonctionnement qui enregistre les dépenses et les recettes courantes.
- La section d'investissement qui retrace les opérations d'équipement de la Ville, modifiant la valeur du patrimoine communal.

Pour plus de compréhension, le budget municipal peut être comparé à un budget familial :

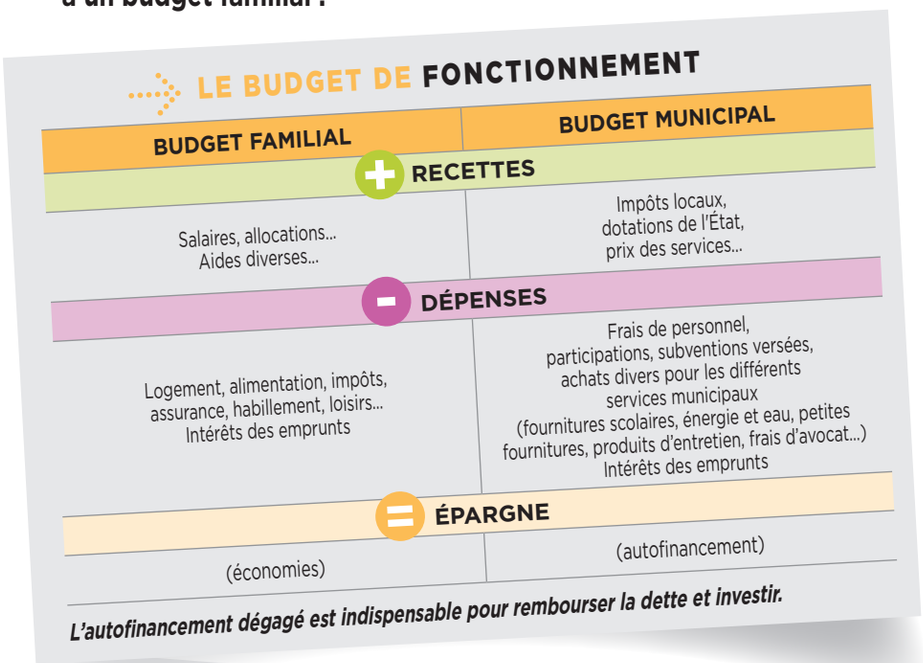

LE BUDGET DE FONCTIONNEMENT

BUDGET FAMILIAL	BUDGET MUNICIPAL
+ RECETTES	
Salaires, allocations... Aides diverses...	Impôts locaux, dotations de l'État, prix des services...
− DÉPENSES	
Logement, alimentation, impôts, assurance, habillement, loisirs... Intérêts des emprunts	Frais de personnel, participations, subventions versées, achats divers pour les différents services municipaux (fournitures scolaires, énergie et eau, petites fournitures, produits d'entretien, frais d'avocat...) Intérêts des emprunts
= ÉPARGNE	
(économies)	(autofinancement)

L'autofinancement dégagé est indispensable pour rembourser la dette et investir.

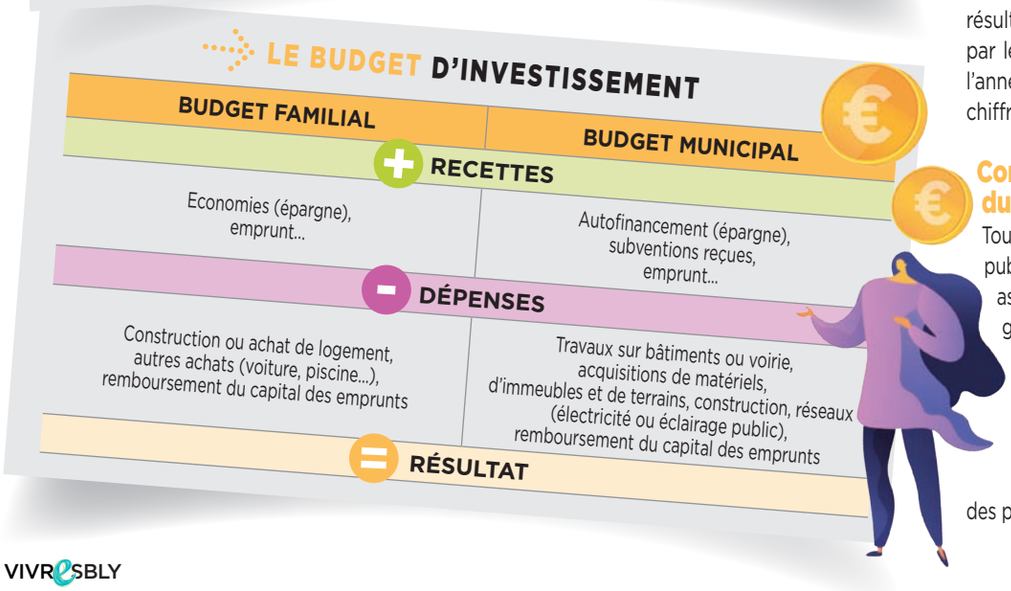

LE BUDGET D'INVESTISSEMENT

BUDGET FAMILIAL	BUDGET MUNICIPAL
+ RECETTES	
Economies (épargne), emprunt...	Autofinancement (épargne), subventions reçues, emprunt...
− DÉPENSES	
Construction ou achat de logement, autres achats (voiture, piscine...), remboursement du capital des emprunts	Travaux sur bâtiments ou voirie, acquisitions de matériels, d'immeubles et de terrains, construction, réseaux (électricité ou éclairage public), remboursement du capital des emprunts
= RÉSULTAT	

L'exécution du Budget

Seul le Maire, ou par délégation l'un de ses adjoints, a le pouvoir d'engager et de mandater les dépenses et de mettre en recouvrement les recettes. C'est-à-dire qu'il signe les commandes et demande au comptable public (le Trésor Public) de payer les factures et d'encaisser les sommes dues par les usagers des services.

Le Comptable Public, sous l'autorité du Ministère des Finances, est le seul habilité à encaisser ou à décaisser l'argent de la commune.

Ce principe de séparation, entre celui qui décide de l'utilisation des crédits et celui qui réalise effectivement les mouvements de caisse, est une garantie essentielle de la légalité et du bon usage des fonds publics. La seule exception est la régie (paiement des cantines et centres de loisirs), mais les agents de la commune agissent alors sous le contrôle direct du comptable public puis du Maire.

Quand vote-t-on le Budget ?

Le budget primitif doit être adopté avant le 15 avril, au plus tard, mais un débat sur les orientations budgétaires a lieu dans les deux mois précédents le vote du budget avec l'ensemble des élus lors d'un conseil municipal.

Des décisions modificatives peuvent intervenir en cours d'année pour procéder à des ajustements de dépenses ou de recettes et sont également votées en Conseil municipal.

Le compte administratif, qui représente le résultat de l'année précédente, est approuvé par le Conseil Municipal avant le 30 juin de l'année qui suit et en concordance avec les chiffres du comptable public.

Comment assister au vote du Budget ?

Toutes les séances du Conseil Municipal sont publiques. Tous les citoyens peuvent donc y assister, notamment lors du vote du budget, mais ils ne peuvent pas intervenir dans les discussions. La loi prévoit d'ailleurs que tout habitant ou contribuable de la commune peut prendre connaissance du budget sur simple demande écrite auprès de sa mairie. Il y a d'ailleurs des publications sur le site de la ville.

La dette

Le capital restant dû au 1er janvier 2021 s'élève à 5 613 147,18 €. **Le remboursement des échéances** en capital s'élève à près de 600 000 €. **Le taux d'endettement** par habitant est naturellement en baisse, sans nouvel emprunt et avec la hausse de la population : 885,49 €/hab. Le ratio encours de dette / capacité d'autofinancement brute est de 6.13 (ans). Le seuil de vigilance est de 10 ans, on atteint un seuil critique de solvabilité à partir de 11 à 12 ans.

Les principales orientations du budget 2021

Après une période d'observation et de gestion nécessitant une adaptation au jour le jour, du 1er déconfinement à aujourd'hui, une phase de rationalisation et de réorganisation est amorcée.

La priorité est donnée à la concrétisation des échanges et des engagements de principe sur les accords financiers, et leurs éventuelles incidences fiscales, avec notre nouvelle intercommunalité, Val d'Europe Agglomération. En effet, Esbly ayant intégré au 1er janvier 2020 une communauté d'agglomération fiscalement riche, elle se voit perdre une partie de ses dotations de solidarité de fonctionnement versées par l'État d'environ 600 000 € sur l'année 2021 puis près d'1,2 Million € par an à partir de 2022.

• Le budget 2021 ne comportera pas d'inscription de crédits en investissement pour un équipement phare. La ***prudence*** est nécessaire pour travailler sur la durée et agir au mieux. Il est prévu de lancer plusieurs études, notamment pour bâtir un diagnostic complet du patrimoine communal et de l'état des bâtiments. Ceci coïncidera avec une réflexion sur les performances énergétiques desdits équipements. Par conséquent, ***aucune nouvelle souscription d'emprunt*** ne sera programmée sur l'exercice budgétaire.

• Sur l'exercice 2021, il sera également nécessaire de faire face aux dossiers préexistants avec les conséquences de la réalisation du parc relais, à proximité de la gare SNCF, et la nécessité de ***réglementer le stationnement***. Il est primordial de participer, au sein de notre nouvelle intercommunalité, aux dossiers en cours et à forts enjeux pour la commune avec, par exemple, ***l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal*** (PLUI).

LE BUDGET PRIMITIF 2021 DE VOTRE VILLE D'ESBLY

Présenté et voté lors du conseil municipal le samedi 10 avril 2021

		FONCTIONNEMENT	
		DÉPENSES de la section de fonctionnement	RECETTES de la section de fonctionnement
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget (1)	8 475 161,27	7 316 867,00
	+	+	+
REPORTS	Restes à réaliser (R.A.R) de l'exercice précédent (2)	248 132,48	0,00
	002 résultat de fonctionnement reporté (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 1 406 426,75
	=	=	=
	Total de la section de fonctionnement (3)	**8 723 293,75**	**8 723 293,75**

		INVESTISSEMENT	
		DÉPENSES de la section d'investissement	RECETTES de la section d'investissement
VOTE	Crédits d'investissement (1) votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	1 924 400,00	1 528 026,39
	+	+	+
REPORTS	Restes à réaliser (R.A.R) de l'exercice précédent (2)	815 214,12	153 040,00
	002 résultat de fonctionnement reporté (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 1 058 547,73
	=	=	=
	Total de la section d'investissement (3)	**2 739 614,12**	**2 739 614,12**

	TOTAL	
Total du budget (3)	**11 462 907,87**	**11 462 907,87**

Depuis le 1er janvier 2020, Esbly a transféré sa compétence et donc son budget annexe de l'eau potable et l'assainissement à l'agglomération du Val d'Europe.

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) À servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipés des résultats. Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT). Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés. Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissements votés. Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

• Un axe important avec ***un Pôle sécurité*** a déjà été mis en œuvre avec la volonté de renforcer les moyens existants et de développer une réelle politique en matière de sécurité. Des créations de postes supplémentaires et le lancement de la mise en place d'une vidéosurveillance ont déjà été engagés.

• Il y a la volonté de développer un ***Pôle social*** au-delà du CCAS, outil essentiel de cette politique, mais pas unique. Le but est d'harmoniser les différentes actions et de les rendre plus accessibles aux Esblygeois. Toutes les pistes pour développer de nouveaux partenariats ou les existants seront également étudiées.

• Axe fondamental dans le cadre du ***Pôle Enfance, jeunesse, scolaire et périscolaire***, un travail important de réorganisation, notamment avec l'intégration de la petite enfance, et une nouvelle impulsion à donner aux services. Il est nécessaire de rendre prioritaire la sécurité et l'accessibilité de nos bâtiments pour accueillir nos enfants. Il faut leur apporter ce qu'ils ne peuvent plus aller chercher à l'extérieur en créant plus d'interactions et d'évènements dans les écoles.

• En matière de ***citoyenneté et de communication***, la relation citoyenne entre les administrés et les services de leur commune sera renforcée, les moyens de communication vont être revus (nouveau site internet et GRC en interne) puis accompagnée de la mise en œuvre d'un Conseil municipal de Jeunes et d'un Conseil consultatif des Séniors.

• Une réflexion est en cours pour apporter des moyens supplémentaires pour le ***développement du commerce local*** avec un budget dédié.

• Concernant ***la vie associative et l'animation locale***, il est nécessaire de profiter de la situation sanitaire pour organiser les services, développer les relations avec les associations et réfléchir aux projets de demain avec tous les acteurs du territoire.

Enfin, de façon transversale, il faut mettre le développement durable au cœur de notre gestion municipale, que ce soit en interne ou dans chacun des projets portés par la collectivité. C'est aujourd'hui incontournable dans le montage de projets d'investissements et cela doit permettre la mobilisation de co-financements. Cette démarche s'inscrit pleinement dans la logique de recherche d'économies de fonctionnement et d'optimisation des ressources, ce qui permet également **de ne pas augmenter les impôts** pour les Esblygeois.

EN BREF

DÉCHETS VERTS

La collecte des déchets verts a repris : sur Esbly, c'est tous les mardis.

Merci d'avance de faire preuve de civisme et de respecter les consignes, dont celle de ne pas les sortir sur la voirie publique avant le lundi soir.

Pour rappel : Tous les foyers esblygeois ayant un jardin ont reçu à leur domicile un lot de sacs à déchets verts.

Vous pouvez retrouver les informations et le calendrier de collecte des déchets et encombrants sur le site internet de la ville : **https://esbly.org/environnement/**

AGISSONS POUR LA BIODIVERSITÉ

Dans un souci de protection de la biodiversité, nous vous rappelons que la taille des haies et des arbres est fortement déconseillée entre le 15 mars et le 31 juillet.

ASSOCIATION MISTIGRIS

Mistigris est une association de Crois-sy-Beaubourg (77) qui lutte contre la prolifération des chats errants en assurant une gestion durable des populations : elle les identifie et les stérilise, afin de leur donner le statut de «chats libres». Elle aide aussi à leur possible adoption et recherche des familles d'accueil temporaire ou d'adoption.

Contact et infos :

www.facebook.com/mistigriscroissybeaubourg

PERRUCHES À COLLIER

Les perruches à collier, espèce d'origine Afro-Asiatique, se sont progressivement installées et acclimatées en Île-de-France depuis 30 ans. Considérées un temps comme nuisible, de récentes études constatent qu'elles ne représentent pas plus de danger pour nos passe-reaux que les pies ou les tourterelles ! Il nous faut donc désormais vivre avec elles et nous y habituer, selon la ligue de protection des oiseaux (LPO).

À Esbly, nous pouvons observer une dizaine d'individus notamment dans le quartier chemin du pont Rouge/de l'Ile.

Projet stop mégots

La Municipalité d'Esbly et l'Espace Jeunesse ont lancé une campagne anti-tabac depuis le mois de mars 2021 afin de faire prendre conscience de l'ampleur des méfaits du tabagisme.

Le tabac pèse lourdement sur la santé et sur l'environnement.

En effet, le tabagisme est la première cause évitable de mortalité prématurée par cancer. Le tabac n'est pas un produit comme les autres. C'est le seul produit de consommation courante à être responsable du décès de la moitié de ses consommateurs réguliers. Contrairement aux idées reçues, la durée de consommation a plus d'impact que la quantité de tabac consommée sur la santé.

Le bénéfice de l'arrêt est immédiat, il n'est jamais trop tard pour arrêter, mais le plus tôt est le mieux.

Il est aussi important de protéger nos enfants et éviter l'entrée dans le tabagisme.

Vous trouverez de nombreux conseils et informations pour vous aider à arrêter de fumer sur le site **Tabac-infos-Service.fr**, disponible également par téléphone au **39 89**.

D'autre part, le tabac porte grandement atteinte à l'environnement.

Un mégot de cigarette jeté au sol peut mettre jusqu'à 12 ans pour se décomposer. Durant toutes ces années, il sera source de pollution pour les sols, les eaux, la faune et la flore.

Le mégot est certes un déchet de petite taille, néanmoins, son impact environnemental reste considérable car il n'est pas biodégradable.

C'est pourquoi, la Municipalité d'Esbly a décidé de mettre en place des cendriers spécifiques visant à trier les mégots à la source, permettant de valoriser ce déchet à 100 % et d'éviter qu'il ne pollue l'environnement.

Nous avons opté pour la solution ÉcoMégot qui donne une seconde vie aux mégots et les transforme en une nouvelle ressource.

Cela permettra d'instaurer un tri à la source, comme nous le faisons déjà pour le plastique, le carton ou le verre par exemple.

Les cendriers bornes EcoMégot seront installés avant l'été dans le centre-ville, aux abords de la place de l'Europe, de la gare et des bâtiments de la Mairie, et de l'espace Litzler.

Ce projet est piloté par **Victoria Traista**, alternante au sein de la Mairie d'Esbly.

Le saviez-vous ?
Déchets de chantiers

Les principaux déchets que nous produisons sont des déchets de chantiers (gravats, anciennes menuiseries, plâtre...). Ils sont 4 fois plus importants en poids que les ordures ménagères !

Si la plupart des déchets de chantiers sont correctement gérés et recyclés, une partie non négligeable se retrouve dans des dépôts sauvages. Esbly n'échappe malheureusement pas à ce constat.
Pour que l'amélioration de votre logement ou votre maison ne se fasse pas au détriment de votre cadre de vie et de notre environnement, **il est important de veiller à ce que vos déchets de chantiers soient correctement traités.**

Quelles sont mes obligations en tant que particulier dans la gestion des déchets de mon chantier ?

Vous êtes considérés par la loi comme responsable des déchets de votre chantier jusqu'à leur gestion finale. Vous pouvez soit les gérer par vous-même, soit en confier la gestion à un professionnel, en pratique, souvent l'entreprise qui réalise les travaux.

Si l'entreprise à laquelle vous avez fait appel effectue un dépôt sauvage avec vos déchets, **vous en portez la responsabilité**, sauf à démontrer que vous aviez clairement confié à l'entreprise la charge de gérer les déchets (devis signé qui comprend une ligne dédiée à la gestion des déchets).
Dans le cas contraire, outre l'obligation de nettoyer le dépôt sauvage, ou de rembourser le coût du nettoyage réalisé par les services techniques de la municipalité, **le responsable risque une amende pénale de 1 500 €, et une sanction administrative pouvant aller jusqu'à 150 000 €.**

Pourquoi les professionnels du bâtiment me font payer l'évacuation des déchets ?

Val d'Europe Agglomération prend en charge les déchets des ménages (à domicile ou sur des points d'apport volontaire), des encombrants et/ou l'accès à une déchèterie. Ceci est financé par votre Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) prélevée avec votre taxe foncière.
Les professionnels du bâtiment génèrent des déchets qui ne sont pas assimilés à des déchets ménagers, ils n'ont donc pas accès gratuitement aux déchèteries, c'est pourquoi cette prestation vous est facturée.
Les professionnels reçoivent un document qui précise la quantité de déchets qui a été déposée et leur nature.

EN BREF

Bacs collecteurs à verre

Les bacs collecteurs de verre qui avaient été retirés du parking Lidl, à la demande de la direction de cette entreprise, seront réinstallés prochainement sur plusieurs emplacements dans la ville. Ce redéploiement a pris du retard en raison des priorités données à la crise sanitaire, mais il sera prochainement finalisé et mis en œuvre avec les services de Val d'Europe Agglomération, qui en a la compétence, et avec le Smitom Nord77.

Avant le chantier :

1. **Je m'assure que le devis de l'entreprise prend bien en compte la gestion des déchets**
2. **Je vérifie si la quantité de déchets a été estimée et si une solution de traitements est précisée**

Après le chantier :

3. **Je demande les justificatifs qui garantissent que les déchets ont bien été traités**
4. **Je règle le montant lié à la gestion des déchets**

Politique environnementale

Tout comme les autres communes, Esbly doit répondre à des obligations légales fixées par la loi de Transition Energétique Pour la Croissance Verte (TEPCV) : objectif de neutralité carbone en 2050 avec une première échéance en 2030, avec une réduction de 40% notre consommation d'énergie communale.

Pour répondre à une partie de ces exigences, avec toutes les communes de Val d'Europe Agglomération, un Plan Climat Air-Energie Territoriale (PCAET) a été élaboré et est en cours de validation. Le PCAET est un outil de planification qui a pour but d'atténuer le changement climatique, de développer les énergies renouvelables, de maîtriser la consommation d'énergie et d'améliorer la qualité de l'air.
Une fois le PCAET validé (avant le dernier trimestre 2021), une information plus large sera réalisée sur les actions concrètes à entreprendre.

Retrouvez d'ores et déjà l'une des actions mise en place en page 11 : la plateforme du Service Unique de la Rénovation Énergétique (SURE) qui accompagne les habitants dans leur projet d'amélioration énergétique, notamment en matière d'aides financières.

Crues et renforcements des berges

Cet hiver, notre commune a subi de nouvelles crues.

La Municipalité d'Esbly, avec les élus et les services techniques, aidés de citoyens bénévoles, y ont fait face de leur mieux, avec anticipation, communication, moyens d'intervention, présence sur le terrain puis nettoyage et remise en état.

Nous tenons à remercier à nouveau l'ensemble des aides apportées et l'élan de solidarité qui a associé citoyens, Municipalité d'Esbly, Agglomération du Val d'Europe, Région Île-de-France, ainsi que le soutien apporté par plusieurs Parlementaires Seine-et-Marnais dans le dépôt de notre dossier de reconnaissance en catastrophe naturelle.

Au-delà de la gestion de cet épisode, il nous faut envisager les moyens pouvant permettre de réduire le risque de crues et ses conséquences, en lien avec notre Agglomération Val d'Europe et avec le Syndicat intercommunal SMAGE des 2 Morin : des réflexions sont en cours sur les travaux d'entretien et d'aménagements à effectuer.
Nous vous tiendrons informés sur les suites qui y seront données.
Dans un premier temps, la priorité va au renforcement des berges, qui interviendra dans les prochaines semaines : une ligne budgétaire a été votée par le Conseil Municipal pour cela, avec demandes de subventions faites aux différents partenaires possibles.

Travaux parc relais
Point d'étape

- La phase 1 est terminée.
- Le parc de stationnement de la rue Félix Faure est ré-ouvert au public depuis le 15 mars et le stationnement est gracieusement offert jusqu'à la fin des travaux.
- La SNCF a retiré les barrières le long de la rue Félix Faure, le stationnement est donc à nouveau autorisé.
- L'escalier d'accès depuis la rue Félix Faure vers le parking haut est ré-ouvert.
- La phase 2 des travaux a débuté.

Révision du PLUI
(Plan Local d'Urbanisme Intercommunal)

Elle a été engagée par délibérations du Conseil Communautaire de VEA, en dates des 20 décembre 2018 et 27 février 2020.
Ce projet est entré en avril 2021 en phase de concertation.
Donnez vos avis et observations sur registre ouvert en Mairie ou par mail à l'adresse :
ConcertationrevisionPLUI@vdeagglo.fr

Retrouvez toutes les informations sur le PLUI sur le site internet de VEA : **www.valdeuropeagglo.fr**

À NOTER : *La Municipalité d'Esbly entend également renforcer notre PLU communal, afin notamment de mieux protéger nos secteurs naturels et quartiers pavillonnaires.*

Révision du SDAGE et PGRI : consultation publique

L'Agence de l'Eau Seine-Normandie lance une consultation pour la révision du Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SDAGE) 2022-2027 incluant le Plan de Gestion des Risques d'Inondation (PGRI).
Pour donner votre avis, et consulter les documents en lien avec le SDAGE et le PGRI, rendez-vous sur le lien suivant :
www.eau-seine-normandie.fr/domaines-d-action/sdage
La consultation est ouverte à tous jusqu'au 1er septembre 2021.

Sûre

Rénovation énergétique de votre logement : Val d'Europe Agglomération s'engage auprès de vous pour y voir plus clair !

Avec la création d'un Service Unique de la Rénovation Énergétique – SURE à la Maison des Services Publics, Val d'Europe Agglomération met à disposition de ses habitants et acteurs du territoire, l'expertise d'une conseillère dédiée pour vous accompagner dans vos projets d'amélioration énergétique en vous aidant notamment à mobiliser les aides financières auxquelles vous êtes susceptibles d'être éligibles.

Pour bénéficier d'un accompagnement personnalisé, **contactez-la au 01 78 71 40 93 sure@vdeagglo.fr**

Transport

Transports en commun (gérés par VEA et le SIT) :

Le service du Portail des Mobilités (POM) :

C'est un site internet, consultable sur mobile ou ordinateur, qui permet d'aider les usagers dans l'utilisation des transports :
https://m.pom.mobilite-sit.fr

L'élaboration d'un Plan Local des Mobilités (PLM) :

Pour vous impliquer dans l'évolution des mobilités sur le territoire, donnez votre avis et vos propositions sur le site internet dédié :
https://plm-mlv.fr

Projet de bus Esbly - Val d'Europe (EVE) :

Afin d'améliorer la desserte de notre bassin de vie, un vaste projet de transports en commun en site propre (TCSP) est envisagé pour relier la gare d'Esbly jusqu'à l'hôpital de Jossigny en passant par les gares de Chessy et Val d'Europe.

Une enquête publique sera menée au second semestre 2021.

Retrouvez toutes les informations sur le site internet dédié :
https://bus-eve.iledefrance-mobilites.fr

Budget VEA

Le budget 2021 de VEA a été voté à l'unanimité par les membres du Conseil Communautaire lors de la séance du jeudi 15 avril. Ce vote confirme ainsi notre feuille de route, basée sur la volonté des 10 communes d'œuvrer ensemble à un aménagement équilibré de notre territoire, de respecter/valoriser les caractéristiques de chacune des communes, et de garantir la nécessaire solidarité territoriale et financière entre elles.

Retrouvez les délibérations et orientations de VEA sur le site internet :
https://www.valdeuropeagglo.fr/conseil-communautaire-comptes_rendus/

EN BREF

MUDRA YOGA

Nouvelle association ayant pour vocation l'enseignement et la pratique de l'Hatha-Yoga à partir de la rentrée 2021.

Facebook : **MUDRA YOGA**
Présidente de l'association :
Madame **Aurélie BARKOUK**
Site internet : **www.mudra-yoga.fr/**
@ : mudrayoga@outlook.fr

L'ÉCHIQUIER DU MORIN

Nouvelle association qui proposera dès la rentrée 2021 à toutes celles et ceux qui le souhaitent de venir jouer, ou d'apprendre à jouer aux échecs à Esbly, dans une ambiance de convivialité et de rencontre.

Facebook : **l'échiquier du Morin**
Président de l'association :
Monsieur **Christophe SALAÜN**
@ : lechiquierdumorin@gmail.com

ESBLY JOIE

Nouvelle association ayant pour but la pratique des activités à caractère festif, cultuel, citoyen et sportif sur la commune d'Esbly.

Facebook : **ESBLY JOIE**
Présidente de l'association :
Madame **Olga KARASKOVA-HESRY**
@ : esblyjoie@gmail.com

Esbly en poésie

Dans le cadre de la journée mondiale de la poésie, la Municipalité a souhaité organiser un évènement interactif sur la commune. Le projet a été lancé début janvier. Malgré les restrictions, l'idée était de proposer un projet qui rassemble le plus d'Esblygeois possible. Les enfants des 2 écoles primaires ont été sollicités pour l'enregistrement des différentes poésies. Les enfants du centre de loisirs les ont illustrées. L'Espace Jeunesse a mis en musique, enregistré, proposé une vidéo pour lancer le projet. Certaines poésies sont même des créations personnelles.

3 parcours vous ont été proposés à compter du 20 mars et pour une durée d'1 mois :

- **Parcours 1** – Marne et Coteau
- **Parcours 2** – Centre-ville
- **Parcours 3** – Champs Forts

Grâce à votre smartphone, vous avez pu écouter de nombreuses poésies et découvrir certains points remarquables de notre belle commune.

Merci aux enfants, aux adolescents, aux enseignants, aux animateurs et aux services municipaux pour leur investissement et la réussite de ce projet malgré un contexte sanitaire peu favorable.

Semaine de lutte pour les droits des femmes

JOURNÉE INTERNATIONALE DES DROITS DES FEMMES

La participation pleine et équitable des femmes dans tous les éléments constitutifs de la société est un droit humain fondamental. Pourtant à l'échelle mondiale, que ce soit en politique, dans les divertissements ou sur le lieu de travail, les femmes et les filles sont largement sous-représentées.

Depuis 1921, la date du 8 mars sensibilise à la lutte pour les droits des femmes. Elle célèbre les progrès accomplis pour faire avancer partout dans le monde, l'égalité entre les femmes et les hommes, mais rappelle aussi qu'il s'agit toujours d'un combat d'actualité.

Dans le contexte actuel, la municipalité a souhaité prendre le parti de la célébration et de la mise en valeur en dédiant une semaine à la lutte pour les droits des femmes. Chaque jour, une femme d'exception a été mise à l'honneur et une info sur l'égalité homme/femme expliquée en détails sur les réseaux de la commune d'Esbly. Par ailleurs, les 4 écoles et l'accueil de loisirs de la ville ont travaillé avec le réseau des médiathèques de Val d'Europe Agglomération pour organiser des lectures d'albums et des ateliers sur des thématiques adaptées aux enfants.

Vous avez été réceptifs à nos communications et les enfants ont été ravis des interventions réalisées : merci à tous !

Lecture

Pierrette Denoyelle, ancienne Conseillère municipale de Magny-le-Hongre, publie son deuxième ouvrage « Jeunesse Éternelle », après « La Fissure ». Elle affirme son style, mêlant le quotidien à l'imaginaire. Dans la même veine, le troisième, « Renaissance » verra le jour cette année. Le quatrième, « Maman pas le temps » est en cours d'écriture.

Les deux premiers sont disponibles en support numérique et/ou en support papier dans les librairies et magasins habituels.

Malgré les consignes de la crise sanitaire, le Service de la Vie Associative et de l'Animation reste à la disposition des associations...

c'est nouveau !

Nouveaux commerces et activités

La Municipalité d'Esbly tient à saluer ces entreprises, commerces et professions libérales récemment installés sur notre commune ou ayant fait évoluer leurs activités :

■ **L'Archi de la Vallée**, architecte d'intérieur : **http://larchidelavallee.fr**

■ Le salon **Concept Coiffure Bien-Être** (centre-ville) accueille désormais l'esthéticienne **Shera Beauty Concept** et la prothésiste ongulaire **Les ongles d'Angèle**

■ **Cindy Faro**, naturopathie, sophrologie et massage Kobido, 1, allée des Écureuils : **www.cindyfaro.com**

■ Le salon d'optique du centre-ville **VN Optique** a fait peau neuve

■ **Alexandra Olivan**, masseur kinésithérapeute, 14, allée des commerces

■ **Assia Mahieu**, hypnothérapeute, 5, rue Jean Lebeau : **http://hypnologiste.fr**

■ **L'Excuse Bar** va bientôt remplacer l'ancien bar 585 (centre-ville)

Le bureau de La Poste d'Esbly change ses horaires d'ouverture, à partir du 3 mai :
Les horaires seront du lundi au vendredi de 9h30 à 12h et de 14h à 18h, et le samedi de 9h à 12h30.

Vitrines d'Esbly

L'association des commerçants et artisans d'Esbly - les Vitrines d'Esbly - a renouvelé son bureau.

Son Président est désormais **Jean-Michel Barthe**, par ailleurs fleuriste « Au Jardin de Cécilia ». Il est entouré de l'agent immobilier Century 21 **Nicolas Latorre** et du commerçant **Sébastien Terre** de Terre de Vape.

Chargée de fédérer et représenter les commerçants et artisans d'Esbly, cette

association peut organiser animations et autres initiatives.

La Municipalité d'Esbly les félicite pour leur élection et les associera à la fois à l'organisation des animations à venir, et à ses réflexions en vue de dynamiser le commerce local.

Informations sur : https://m.facebook.com/Lesvitrinesdesbly21/

Place du Marché

La place du Marché d'Esbly a été dotée d'un éclairage à la fois efficace et convivial.

Le Marché du Jeudi, géré en régie municipale, y accueille une dizaine de commerces et producteurs locaux, variés et qualitatifs : primeurs, poissons, viandes, fromages, miel, traiteur...

La réflexion sur un possible marché le samedi a été reportée, au vu du contexte.

Les **food trucks** accueillis sur la place du marché ont dû s'adapter aux règles de couvre-feu :
Ceux prévus le soir reviendront après la période de couvre-feu, notamment **BioTifulCreps** et **Tartines &Burgers gourmands**.
Pizza Lucia est présent chaque mercredi midi.
Cocotte Mobile : présents le samedi midi
So'6 La saucisse : présents le dimanche midi

D'autres nouveautés et initiatives viendront : suivez nos supports d'informations, site internet et page Facebook.

E-commerce

J'aime mon commerce de proximité, j'achète local !

Au Val d'Europe, pas d'essentiels ni de non-essentiels : tous les commerces sont indispensables ! Cette e-plateforme s'adresse autant aux commerçants du Val d'Europe souhaitant développer leur e-visibilité et la vente en ligne, qu'aux consommateurs soucieux de soutenir leurs commerces de proximité. À vos marques, prêts, commandez !
https://pourlecommercelocal.fr/valdeuropeagglo

Coordonnées

Retrouvez les coordonnées de nos entreprises locales, commerces et professions médicales/paramédicales sur notre site internet :
https://esbly.org/economie-locale/
https://esbly.org/sante/

État civil

NAISSANCES

- COCHOT AYACHE Léa, Aliciane 08/11/2019
- KÉBÉ Akim 05/12/2019
- CHAÂBI Inna, Maya, Charlotte, Ella 12/12/2019
- RIBEIRO REIS Naya, Emilia 12/12/2019
- MALEDON Maëlyne, Andréa, Françoise 27/02/2020
- MEURA Adrien, Daniel, André 31/08/2020
- GUEZENNEC Mahé, Paul, Louis 01/09/2020
- FERLAN MARTINEZ PLANTON Pol 08/09/2020
- BOHAN Joséphine, Martine, Marie-Christine 22/09/2020
- POKOR Valentina 26/09/2020
- ABDELAAL Safy 27/09/2020
- ROLAND Célestin, Malo 10/10/2020
- DJATIT GOUMRASSI Sara 26/10/2020
- SALL Fatima-Zarah 09/11/2020
- GALMICHE Paul-Louis 14/11/2020
- MELLET-MANDARD Lucas, Marcel 26/11/2020
- BRIAND LECLERC Lyne, Mia 07/12/2020

MARIAGES

- FERREIRA Alexandre, Avelino DANGUY Léa, Fabienne, Paulette 16/11/2019
- JAVED Nicolas, Alain, Saeid COTTET Alexandra, Isabelle, Nadia 07/12/2019
- HOFFMANN Nicolas, Claude ROTTE Sophie, Karène, Laëtitia 10/01/2020
- MANISE Maxime, Fernand, Albert NÉSA Anne-Sophie, Alexandra 25/01/2020
- TUAUD Pascal, Laurent, Louis MAURICE Guylène, Florence, Monique 17/07/2020
- PEDREIRA Samuel, Antonio DUMAS Estelle, Caroline 18/07/2020
- SALEUR David José BRINGTOWN Sabrina Lee 29/08/2020
- DOUTRELUINGNE Eric Vincent JARDAT Céline 12/09/2020
- LABEJOF Nam, Benjamin SIMONNET Laura 19/09/2020
- RUBIO VINUESA Miguel Angel GURICOLAS Stéphanie, Christiane, Marie-Louise 26/09/2020
- TAVIGNOT Boris, Paul, Raymond RAULT Laetitia, Gwenaëlle, Charlotte, Jessica 17/10/2020
- DI NARDO Gilles, Raymond, René GRYAZNOVA Anna, Mikhailovna 05/12/2020
- GOUGELIN Vincent VACHON Charlotte, Pascale, Isabelle 12/12/2020
- BOURGOIN Amos, Benjamin, Pierre BARADON Nathalie, Josiane, Léone 13/03/2021

DÉCÈS

- DEMÉOCQ Edwige, Raymonde 16/10/2019
- PRIOUX Bernadette, Eulalie, Angèle 26/10/2019
- CAUSSE Roseline, Raymonde 29/10/2019
- NOUVEL Simone, Cécile 03/11/2019
- PUBLIER Anne-Marie 10/11/2019
- TRONY Claude, Daniel 15/11/2019
- HINGANT Michel, Yvon 22/11/2019
- LITTARDI Claude, Philippe 25/11/2019
- CARPENTIER Nicole, Micheline 11/12/2019
- BENSEFA Mohammed, Larbi 16/12/2019
- POP-CENIC Claudine 18/12/2019
- DRAOUI Ahmed 22/12/2019
- HELLUIN Marie-Thérèse 25/12/2019
- LECLERC Huguette, Jeanne, Andrée 05/01/2020
- BOURCIER Yvonne, Marie, Henriette 18/01/2020
- BERNARD Geneviève, Simone, Nicole 25/01/2020
- HUSSON Michel, Paul 29/01/2020
- ROSNEY Claudine, Paulette 03/02/2020
- BLASCHKE Gertrude 14/02/2020
- THIYFA Ahmed 15/02/2020
- PAYS Thérèse, Madeleine, Albertine, Geneviève 17/02/2020
- TÉDESCO Adriano 21/02/2020
- THOMASSIN Marie, Louise, Germaine, Henriette 23/02/2020
- ALBELLA Anne-Marie 26/02/2020
- LAPOUILLE Anne-Marie, Thérèse 21/03/2020
- GERBAUD Colette 04/04/2020
- DALMAS Bernard, Michel 18/04/2020
- MACHIN Christiane, Suzanne, Georgette, Alice 22/04/2020
- BRUGUIER Colette, Alice 28/04/2020
- BERTRAND Jeannine, Andrée, Marguerite 05/05/2020
- DJEDI Belaïd 05/05/2020
- MARTINEZ Javier 06/05/2020
- RICHARD Louise 06/05/2020
- TIENES Albin 23/05/2020
- PERREAUX Michel, Louis 09/06/2020
- FAVEREAU Yvette, Jeanne, Emilie 12/06/2020
- CHABOT Bernard, André, Oscar 13/06/2020
- MAHOUX Elise, Lucette, Marie 17/06/2020
- BARBIER René, Georges 23/06/2020
- MOTTER Gérard 12/07/2020
- MARTIN Jean-Louis 14/07/2020
- JOLIVET Gisèle, Solange 16/07/2020
- BALCERZAK Adrienne 03/08/2020
- MICHELET Michel 09/08/2020
- THROUDE Michel Christian 11/08/2020
- CÉLIO Jeannine Marie 12/08/2020
- REBOUL Philippe 14/08/2020
- JAMAUX Claude, André, Georges 17/08/2020
- EL MOUDNE Mustapha 24/08/2020
- COEURT Gérard, Marcel 26/08/2020
- BARLEMONT Simonne, Louise, Germaine 02/09/2020
- PAVARD-ZINS Simone, Louise 07/09/2020
- SOLIOZ Marie, Edmonde, Marthe 16/09/2020
- OVAERE Sylvie, Elisabeth, Jeanne 20/09/2020
- REYNE Fleurette, Huguette 30/09/2020
- VOSSE Robert, Lucien 01/10/2020
- GLUHOVIC Merima 04/10/2020
- MENEY Jean, Georges 04/10/2020
- GODEY Elisabeth, Paulette, Jeanne 08/10/2020
- PINEAU Nicole, Ginette 08/10/2020
- BOURDALLÉ Hélène, Jeanne, Lucie 09/10/2020
- HISSETTE Bernard, Edmond 11/10/2020
- DE CASTRO Joao Luis 14/10/2020
- DUFAUT Jean-Claude, Elie, Charles 25/10/2020
- BOUREAU Daniel, Gustave, Amédée 31/10/2020
- GOBERT Mireille, Marcelle 31/10/2020
- NATHIÉ Raymond 07/11/2020
- JANSEN Jacqueline, Jeanne, Angèle 09/11/2020
- LARIVIÈRE Geneviève, Rose 09/11/2020
- LANGLET Camille, Fernand 24/11/2020
- BRAQUET Jacqueline 25/11/2020
- JOYAUX Denise, Gabrielle 01/12/2020
- BOUCHER Henriette, Paulette 05/12/2020
- CALDERON Maria, Dolores 07/12/2020
- EVENO Mathurin, Louis 07/12/2020
- TAEA Marie, Marae 11/12/2020
- JEHLE Rosmarie 13/12/2020
- OTTOGALLI Daniel, Joseph 14/12/2020
- BARREAU Andrée 15/12/2020
- TOSOLINI Madeleine, Mireille 16/12/2020
- MORIN Jean-Pierre, Roger, René 17/12/2020
- MORDON Marthe 18/12/2020
- POULLAIN Nicole, Madeleine 19/12/2020
- BRUNEAU Annie, Andrée, Simone 20/12/2020
- DA COSTA Maria, Alice 21/12/2020
- MILOCHE Jacques, René, Paul 22/12/2020
- GLADIEUX Colette, Bernadette 25/12/2020
- PERLY Andrée, Rolande, Lucienne 26/12/2020
- TERRET Noël, Marcel, Claude 27/12/2020
- CECCALDI Marinette, Pauline, Jéromine 29/12/2020
- GEORGE Antoinette, Suzanne 29/12/2020
- LACROIX Jean, Pierre, Fernand 31/12/2020
- THÉRY Pierre, André, Marie 09/01/2021
- CHINCHOLLE Bernadette, Marie, Julienne 10/01/2021
- DESROUSSEAUX Francis, Alphonse 19/01/2021
- MOIRET Guy, Victor, André 20/01/2021
- CARRÉ Jean Louis 21/01/2021
- HENVEL Michel, Théophile, François 28/01/2021
- PIQUET Pierre 30/01/2021
- COLLET Françoise, Mathilde, Simone 14/02/2021
- ZAWOL Jeannine 16/02/2021
- MESTRALETTI Alain 27/02/2021
- MINISCLOUX Nicole, Claude 18/03/2021
- JACOBY Renée 27/03/2021
- DELTHIL Jacques, Henri 03/04/2021

Tribune de la Majorité

Une équipe Municipale à l'écoute des Esblygeois

Notre équipe municipale fait face, depuis bientôt un an, au contexte difficile et assure une gestion budgétaire maîtrisée, tout en conduisant ou initiant de nombreux dossiers importants. Sans pouvoir tous les lister ici, en voici quelques-uns : intégration à VEA, renforcement de la Police Municipale, lancement du projet de vidéoprotection, développement d'une véritable politique enfance/jeunesse avec renfort des effectifs et plan numérique, soutien aux populations inondées, suivi de la Covid-19 avec vaccination des séniors et test PCR groupés pour nos écoliers et collégiens si cas contacts, développement d'une politique environnementale, amélioration des supports de communication, suivi des dossiers/chantiers notamment de Pôle Gare, ligne de bus EVE-TCSP, logements du chemin de la Pâture, Grand Frais, renforcement des berges, etc...

Outre ces différents dossiers, et conformément à nos engagements, nous avons initié une démarche de démocratie participative. Les comités consultatifs thématiques, incluant des élus d'opposition et des non élus, se sont déjà tous réunis, représentant une quinzaine de sessions de travail. Le Conseil Municipal de Jeunes (CMJ) a également été mis en place, et un Conseil Consultatif des Seniors le sera prochainement. Nous ferons davantage encore, avec réunions publiques et consultations citoyennes, dès que le contexte sanitaire le permettra.

Quelques esprits chagrins, notamment parmi les élus de l'opposition municipale, tentent de nous provoquer ou déstabiliser, sur des points de détails ou de faux problèmes. Ils n'y parviendront pas. À chacun de prendre ses responsabilités. Notre équipe municipale prend les siennes.

Mais concentrons-nous sur le plus important : Esbly et ses habitants.

Beaucoup reste encore à faire et vous pouvez compter sur nous pour y consacrer toute notre énergie, pour vous et avec vous.

Les élus «ENSEMBLE POUR ESBLY»

Élus municipaux de l'opposition

Démocratie participative ?

Slogan électoral ou réelle volonté de notre nouveau Maire ?

Dans ses promesses électorales « Ensemble pour Esbly » promettait de donner une réelle place à la minorité municipale. À ce jour notre groupe reste toujours en attente. Lors du dernier Conseil Municipal, il lui a été signifié qu'il ne participerait plus à la rédaction du Procès-verbal des débats. Ce qui s'était toujours pratiqué dans notre commune jusqu'à ce jour.

Aucune communication n'est remontée en Conseil Municipal, à la population esblygeoise sur les réflexions menées en commission consultative ou en Groupe de Travail. Les commissions consultatives sont essentiellement affectées par la majorité municipale à ses propres conseillers municipaux. Notre groupe a quant à lui préféré partager les quelques postes qui lui étaient affectés avec des Esblygeois non élus.

Les casiers des conseillers municipaux d'opposition sont désespérément vides, aucun document ne leur est communiqué. Les ordres du jour des conseils municipaux traduisent un manque d'action du Maire. Le règlement intérieur donne la liberté à celui-ci de faire à chaque Conseil Municipal un point d'information au Conseil Municipal, à ce jour aucun point d'information sur la vie de la commune n'a encore été fait lors de ce moment.

La politique de communication de notre Maire semble avoir pour unique objectif la création de buzz via Facebook, ou le remplissage de pages internet. On peut toutefois s'interroger sur la communication pour les Esblygeois non équipés informatiquement...

Face à cet état de fait, nous implorons le Maire et ses élus de faire plus dans la lutte contre la COVID-19 comme le font les villes voisines (opérations de dépistage ou de vaccination), mais aussi de mettre en place un plan de prévention des populations en souffrance (personnes seules, âgées et étudiants)

Notre groupe réitère enfin sa demande de diffusion du Conseil Municipal en direct comme le font bon nombre de communes.

Les élus d'«ESBLY POUR TOUS»

Retrouvez notre actualité sur internet www.esblypourtous.fr ou sur Facebook@esblypourtous

Calendrier/Agenda

20 JUIN — 1er tour élections régionales et départementales

21 JUIN — Fête de la musique

27 JUIN — 2ème tour élections régionales et départementales

3 et 4 JUILLET — Festum Esbliacum

14 JUILLET — Fête nationale avec feu d'artifice

JUILLET AOÛT — 2 séances de cinéma en plein air au cours de l'été (1 en juillet et 1 en août)

04 SEPTEMBRE — Fête de la rentrée

18 SEPTEMBRE — World Clean up Day

18 et 19 SEPTEMBRE — Journées européennes du patrimoine

Toutes ces manifestations n'auront lieu que si le contexte sanitaire le permet, nous vous tiendrons informés dès que possible.
Par ailleurs, nous avons toujours besoin de bénévoles pour aider à la mise en place des animations municipales ! N'hésitez pas à vous faire connaître auprès du service Vie Associative et Animation Locale à l'accueil de la Mairie ou par mail : **vie.associative@mairie-esbly.fr**

École de musique

L'école de musique Maurice Ravel est une association loi 1901. Vous aimez la musique et vous souhaitez vous investir dans cette association ?

L'école de musique a impérativement **BESOIN DE BÉNÉVOLES** pour son renouvellement de bureau et la réouverture de l'école en septembre 2021.
Renseignements par mail :
ecoledemusique.mravel.esbly@gmail.com
Pour + d'infos : **www.ecoledemusiqueesbly.fr/**

Esbly est désormais, pleinement, aux **couleurs du Val d'Europe** !
Les panneaux d'entrée de ville ont été installés ces dernières semaines en indiquant à la fois notre ville et notre agglomération.

VIVRESBLY

Nous vous invitons à retrouver toutes les informations utiles et toutes les actualités sur notre site internet **https://esbly.org/** et sur notre page facebook **www.facebook.com/mairiedesbly**